

Fiche technique

Vapogran 320

Crépi d'assainissement

Description du produit Granol Vapogran 320 crépi d'assainissement est un mortier sec avec une porosité élevée, perméable à la vapeur d'eau et une absorption capillaire réduite. De ce fait, les sels sont déposés dans les pores et conduisent à moins de dégâts de sel.

Composition

Liants: ciment, liants organiques
Additifs: pierres calcaires, sable de quartz, masse pour joints légère
Adjuvants: additifs de rejet d'eau, etc.

Champ d'application Le crépi d'assainissement est indiqué pour des rénovations d'anciens murs humides et infectés de sels nocifs dans la maçonnerie, tel que les murs du sous-sol et les socles des façades. La cause de l'humidité dans la maçonnerie doit préalablement être éliminée.
Convient pour recevoir des ribages de finitions à base de ciment et/ou chaux, lissages et spatulations.

L'épaisseur de la couche Minimum: 20 mm

Consommation par m² environ 26 kg/20 mm

Form de livraison Sac à 30 kg

Traitement Addition d'eau par sac env. 7 litres
Temps de traitement: 60 minutes
Ne pas travailler en dessous de: +5° C
Épaisseur de la couche minimum 20 mm

Le dégrossissage existant doit être éliminé jusqu'à une hauteur d'au moins 50 cm. Les parties restantes friables sont à éliminer au préalable et les surfaces fragiles doivent être raffermies.

Comme dégrossissage d'assainissement, le Vapogran 320 est à appliquer en deux couches. Gratter la première couche avec la truelle dentelée et laisser sécher au moins 10 jours.

Lors d'une aspiration trop importante (chaleur, vent etc.) il est recommandé d'humidifier le crépi pendant au moins 2 jours. Pour des rénovations intérieures, aérer impérativement pour évacuer l'humidité dans le crépi.

Remarques Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.

Elimination Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité

Danger

H315: Provoque des irritations cutanées.
H318: Provoque des lésions oculaires graves.
H335: Peut irriter les voies respiratoires.
Faible en chromate selon SN EN 196/10.
Ciment de Portland [Cr(VI) < 0.2 ppm],
CAS-Nr. 65997-15-1, EG-Nr. 266-043-4

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.
P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

